

Conseil d'établissement 2019-2020

Aux membres du Conseil d'établissement

CONVOCATIION à la sixième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : Conférence virtuelle ZOOM

DATE : Le mercredi 13 mai 2020

HEURE: De 19h à 20h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) (2 min)
 - 1^{re} rencontre virtuelle. Petites questions concernant la forme des rencontres, durée, interventions, etc.
 - Mme Lévesque fera le pv.
2. Mot de bienvenue (2 min)
 - M. Claude réfère au point 6 où ses interventions d'actualités seront faites. Évitera redondance.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)
 - P : M. Cyr / A : Mme Janveau
4. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la séance du 18 février 2020 (15 min)
 - Les ODJ seront annexés aux PV pour les compléter au besoin ;
 - Suivis sont faits, mais pour plusieurs des dossiers qui étaient chauds, le contexte fait qu'ils ne le sont plus (ex. PTRDI, politique de retards, mobilité sur le chemin de l'école, etc.). Ces points ont été reportés aux CÉ de l'an prochain.
 - P : M. Blais-Morin / A : Mme Salamé
5. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts (2 min)
 - Aucune intervention
6. État de la situation : Retour à l'école au primaire et enseignement à distance au secondaire (20 min)
 - Mmes Gray et Laurin font un travail exceptionnel, bravo !
 - **Au primaire** : actuellement en processus d'organisation physique et logistique ;
 - Actuellement résultat du sondage : 99 inscrits... + ou - 40 à 50%, soit même chose que l'on avait suivant la précédente vérification ;
 - Il n'y a aucune classe de plus de 15 élèves ;
 - Au niveau entretien école : très propre. Super concierge ;
 - Équipement de protection : commandé. Accessoires pour mesures d'hygiène, savons : reçus ;
 - Date du retour à l'école du 25 mai est maintenue pour l'instant ;
 - Quelques questions :
 - Récupération des effets pour ceux qui ne reviennent pas à l'école (doit être complétée avant le 25 mai)
 - Retour en classe (partage et rappel des consignes)
 - Traitement/suivi d'un cas potentiel (comment les parents/membres du personnel seront-ils avisés s'il y a un cas à l'école : selon les directives de la Santé publique).
 - **Au secondaire** : DIRECTIVE MINISTÉRIELLE : PAS DE RETOUR EN CLASSE ;
 - Il est attendu que les élèves reçoivent une certaine forme d'enseignement et de suivi à distance ;
 - Les matières priorisées sont : anglais, français, math, sciences et univers social. Objectif : poursuivre la consolidation des acquis et aller chercher des savoirs essentiels pour l'année prochaine. Cibler des éléments essentiels à acquérir ;
 - Plan de travail hebdomadaire acheminé aux élèves le lundi par les tuteurs de classe (ils en ont tous un) ;
 - Les élèves en réussite à la 1^{re} et 2^e étape : principalement consolidation des acquis. Les élèves en situation d'échec ou de vulnérabilité : possibilité d'améliorer leur sort « pour passer » ;
 - Actuellement on parle d'une possibilité de bulletin avec une mention « réussite » ou « échec ». À suivre ;
 - Quelques questions :
 - Pourquoi certaines matières plus priorisées que d'autres : il s'agit des matières à sanction.
 - Tant que le primaire n'est pas fixé, les enseignants du secondaire pourraient être appelés en renfort.
 - Assiduité : difficile vu le contexte, mais actuellement l'école est obligatoire alors on doit offrir des plans de travail ET du support. On n'est plus dans un mode volontaire. L'école interviendra si nécessaire.
 - Discussions à savoir s'il y a des difficultés techniques pour certains élèves à obtenir le plan de travail et le matériel informatique requis. Les démarches ont été faites en ce sens auprès de la CSDM pour les quelques demandes requises. Si pas de suivi acceptable, on verra ce que l'on peut faire.
 - Manifestation de déception dans les médias par une élève : on lui a répondu individuellement car elle avait déjà partagé sa lettre avec l'école. Un enseignant lui a aussi répondu publiquement. Personne

n'est content de la situation (ni les élève ni l'école). La situation a changé et évolue quotidiennement. L'école a essayé d'informer les élèves au fur à mesure qu'elle le pouvait. Mais le maintien de certaines activités était impossible.

- La récupération des effets scolaires s'est somme toute bien déroulée... difficile d'éviter les « rassemblements sociaux » des élèves du secondaire 5... mais on a été compréhensifs. Les sec 5 ont encore un manuel à remettre en fin d'année en plus de la remise de l'album à faire. On verra alors avec la CSDM ce qu'il est possible d'organiser...
- Ce que l'on doit retenir est que nos adolescents, et peut-être aussi nos plus petits, ont besoin d'un espace pour parler de ce qu'ils vivent, du stress que cette situation leur cause.
- Évaluation au PEI :
 - Projet personnel : l'évaluation du projet personnel est déjà complétée par l'école et inscrite sur le site officiel de l'IB.
 - Les matières du programme d'éducation intermédiaire : Pour l'évaluation des matières selon les critères de l'IB, les enseignants porteront leur jugement en se basant sur les travaux effectués durant les deux premières étapes.

DÉCISION

7. Processus d'admission pour 2021-2022

- Présentation par la direction.
- Cette année, la volonté d'ouverture et la coupe de participation financière de la CSDM ont créé une situation un peu chaotique... On a dû retravailler nos critères en temps réel.
- Les propositions 2020-2021 sont présentées pour le primaire et le secondaire.
- Quelques questions/commentaires : Il faut souligner que l'engouement pour notre école n'est pas uniquement dû à son programme, mais aussi à son équipe !
À la section 2, pour les pièces requises, il faudrait peut-être ajouter les pièces d'identité gouvernementales, tel le permis de conduire. Comme on parle désormais que d'envoi de dossier par la poste, est-ce que les parents de fratrie pourront recevoir une confirmation de réception du dossier : oui, cela sera évalué. Mais la remise de mains à mains de dossiers provenant de fratrie ne sera pas refusée. Pour le document concernant le secondaire, à l'étape 5, il faudrait enlever le terme « obligation », lequel laisse croire qu'un élève du primaire pourrait potentiellement passer le test.
- Tous les commentaires seront intégrés.
- La question des jeunes qui ont fait une portion significative de leur parcours au primaire et qui souhaitent réintégrer leur cohorte après une absence de moins de 12 mois est abordée (ex. résidence temporaire dans un autre pays pour 1 ou 2 sessions d'étude, un stage ou échange professionnel d'un parent). Un membre demande que cette notion soit intégrée dans le processus d'admission, considérant que c'est ce que le comité exécutif du Conseil des commissaires nous aurait demandé de faire. M. Claude fera des vérifications et cette question sera rediscutée au prochain C.É.
- On demande si on a obtenu un suivi de la CSDM concernant la participation financière pour les tests qu'ils nous ont demandé de faire in extremis : pas de nouvelles, mais considérant le contexte de cette année, la direction gardera cette offre pour une autre année.

CONSULTATION/ DISCUSSION

INFORMATION

8. Calendrier scolaire 2020-2021 (5 min)
- Dépôt si tout se déroule sans modification.

VARIA (5 min)

9. Correspondance
10. Date de la prochaine rencontre
- Sera éventuellement communiquée
11. Levée de la séance
- P : M. Blais-Morin **20h 35**

Présences :

Émilie Bélanger, parent du primaire et présidente du CE
Louis-Antoine Blais-Morin, parent du primaire

Pascal Cyr, parent du primaire
Claudie Lévesque, déléguée du comité de parents CSDM et parent du primaire

Marwa Ahmed, parent du secondaire
Geneviève Emond, parent du secondaire
Geneviève Janveau, parent du secondaire
Nicolas Légaré, parent du secondaire

Houda Bakas, enseignante primaire
Danya Vidal, enseignante primaire
Caroline Berger, enseignante secondaire
Élie Dagenais, enseignant secondaire

Robert Desalliers, représentant du service de garde
Soledad Neira, psychoéducatrice primaire et secondaire
Tammy Salame, conseillère pédagogique IB au secondaire

Zoé Bellemare-Alford, élève secondaire

Luc Claude, directeur
Nadia Gray, directrice adjointe EIMP
Chantal Laurin, directrice adjointe EIMS

Émilie Guertin, parent du secondaire (substitut)

Absents

Alexandra Latour, surveillante d'élèves au secondaire
Wassim Karim Outaleb, élève secondaire
Isabelle Després, parent du secondaire (substitut)